

Père ne serait il point celui-ci, tant de fois justifié par nos ingratitudes envers le Sacré-Cœur : “ L’amour n’est pas aimé ? ”

O mes bénis frères en S. François, il ne tiendrait qu’à vous d’avoir comme lui des roses aux pieds, aux mains et au cœur : aux pieds, en sanctifiant toutes vos démarches, aux mains, en travaillant toujours pour la gloire de Dieu et le salut de votre âme, au cœur, en donnant à Jésus la préférence comme Notre Patriarche quand il disait : “ Mon Dieu, mon Tout ! ”

Depuis que la terre a été maudite, il n’est plus de roses sans épines. Depuis le péché originel il n’y a pas d’amour vrai sans la contrition qui pleure et le sacrifice qui répare. Comprenez-le bien, Enfants du Tiers-Ordre de la Pénitence !

Une rose sans parfum ne serait pas une rose. Si nous aimons le Sacré-Cœur, que nos journées soient toutes embaumées par la prière fervente, par de fréquentes oraisons jaculatoires. Faisons, pour le mois de Juin, un choix parmi les pratiques suivantes, enrichies par l’Eglise de tant d’indulgences !

Aimé soit partout le Sacré-Cœur de Jésus !

*(100 jours d’indulgence.)*

Jésus doux et humble de cœur, faites que mon cœur soit semblable au vôtre !

*(300 jours d’indulgence)*

Doux Cœur de mon Jésus, faites que je vous aime de plus en plus !

*(300 jours d’indulgence et indulgence plénière une fois par mois, aux conditions ordinaires.)*

Sept années et sept quarantaines chaque fois que l’on visite dévotement l’image du Sacré-Cœur exposée à la vénération publique, pourvu que l’on prie quelque temps aux intentions du Souverain Pontife.

Pour ceux qui font le mois du Sacré-Cœur, sept ans et sept quarantaines chaque jour, indulgence plénière aux conditions ordinaires, à la fin.

Ceux qui font une neuvaine en l’honneur du Sacré-Cœur gagnent 300 jours à chaque exercice quotidien et une indulgence plénière à la fin, aux conditions ordinaires.

Le jour de la fête du Sacré-Cœur, une indulgence plénière sera gagné par ceux qui, outre les conditions ordinaires, visiteront une eglise où se célèbre la fête du Sacré-Cœur, et y prieront aux intentions du Souverain Pontife.